

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2646

présenté par

M. Patrier-Leitus, Mme Moutchou, M. Batut, M. Abad, M. Brosse, Mme Kochert,
Mme Le Hénanff, M. Ghomi et M. Laronneur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 38, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.